



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne / Lugano / Zürich, le 28 mars 2018

Référendum Ujar

La Coalition pour la protection des joueurs ne soutient pas le référendum

La Coalition pour la protection des joueurs réunit les principaux acteurs qui s'occupent de jeu excessif en matière de prévention, de traitement, de désendettement et d'activités de jeunesse. Sans enthousiasme pour la nouvelle loi, clairement insuffisante en ce qui concerne la prévention, elle appelle à rejeter le référendum soumis au peuple le 10 juin, au vu des dangers que représenterait une libéralisation encore plus grande du marché des jeux sur internet, voulue par les référendaires.

La nouvelle loi sur les jeux d'argent a déçu les acteurs actifs dans la protection des joueurs. Face à l'ouverture du marché sur internet et à l'explosion de l'offre de jeux, elle n'offre pas le cadre souhaitable pour prendre en compte l'augmentation des risques qui lui est associée. Cette loi est aujourd'hui attaquée par référendum, ce qui laisse théoriquement la possibilité de rouvrir la discussion.

La coalition a pris connaissance des arguments des comités référendaires. Elle constate que ceux-ci réclament à la fois la suppression de l'IP blocking et une meilleure protection des joueurs. Ces deux mesures sont a priori contradictoires. Elle constate également que ce sont en priorité les intérêts des grands groupes étrangers du jeu online qui ont été mis en avant lors de la récolte des signatures. Le risque qu'une acceptation du référendum pousse à l'adoption d'une loi encore plus défavorable aux joueurs semble donc élevé. En conséquence, la coalition recommande donc de ne pas soutenir le référendum lors de la votation du 10 juin.

Que cela soit dans le camp du « oui » ou du « non », la coalition regrette que les profits des jeux passent bien avant les intérêts de protection de la population. Il est un peu vite oublié que les pertes financières occasionnées par les jeux sont essentiellement à la charge des plus démunis de notre société. Au niveau international, il est établi que près de la moitié des recettes des jeux d'argent proviennent des joueurs les plus vulnérables. Rappelons que le jeu excessif touche 75'000 personnes en Suisse, que près d'une personne sur cinq en subit des répercussions financières et que les coûts sociaux ont été estimés à plus de 600 millions par année.

Contacts pour Coalition pour la protection des joueurs

F : Jean-Félix Savary, Secrétaire général GREA, 079 345 73 19, jf.savary@grea.ch

D: Petra Baumberger, Generalsekretärin Fachverband Sucht, 079 384 66 83, baumberger@fachverbandsucht.ch

I: Jann Schumacher, Président Ticino Addiction, 079 409 82 51, jann.schumacher@stca.ch